



GOLF de Rosny sous Bois

dimanche 4 octobre 2020

Championnat Départemental de Seine Saint Denis 2019

Dimanche 4 octobre 2020 - Golf de Rosny-sous-bois

Engagement:

- Cette compétition est réservée aux amateurs **LICENCIÉS en Seine Saint Denis:**
 - **Certificat médical obligatoire enregistré à la FFG à la date de clôture des inscriptions.**
 - **Index inférieur à 36**
 - **Le nombre de participants est limité à 40**, clôture des inscriptions dès que cette limite est atteinte.
- **Inscriptions:**
- par mail: cdgolf93@gmail.com
 - ou à l'accueil du golf de Rosny sous-bois (tél: 01 48 94 01 81)
- Clôture des inscriptions, le dimanche 27 septembre 2020**

Les horaires de départ seront disponibles sur le site du CD93 <http://www.cdgolf93.com> à partir du 1/10.

- Droit de jeu, à la charge des joueurs, à régler directement à l'accueil du golf avant le départ.
- Droit de compétition, pris en charge par le Comité Départemental de golf de la Seine Saint Denis.

Règlement:

Cette épreuve se déroulera, pour toutes les séries, **sur 18 trous en stroke play brut avec score maximum (par + 4).**

Départs à partir de 9 heures dans l'ordre inverse des index (par série).

Série et Catégorie :

- première série Messieurs (index de 0 à 18,4),
- deuxième série messieurs (index de 18,5 à 35,9),
- série dames (index de 0 à 35,9),

Remise des prix : après la fin de la compétition

Prix en Brut et en Net dans chaque série selon l'ordre suivant: 1B, 2B, 1N, 3B, 4B, 2N ...

Comité de l'épreuve:

Le Comité Départemental de Seine Saint Denis et le directeur du golf de Rosny sous-bois seront chargés de l'application et l'interprétation de ce règlement. Arbitre: Gilbert Veyran.

Challenge des 20 ans du Comité Départemental

Les places obtenues (toutes séries confondues) lors des 2 championnats départementaux seront additionnées et les 20 meilleurs (10 en brut et 10 en net, le but primant le net, si égalité la deuxième épreuve prime) seront récompensés à la fin de la 2^{ème} épreuve.